

L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

**Enquête flash auprès des
CCAS ET CIAS
et propositions de l'Unccas**

QUATRE CHIFFRES

qui expriment le rôle des CCAS/CIAS face à la canicule

Alors qu'une grande partie du territoire a été touchée par une canicule de longue durée, l'Unccas a interrogé les centres (inter)communaux d'action sociale (CCAS/CIAS) afin de documenter leur mobilisation auprès des personnes les plus vulnérables. Les résultats montrent des équipes fortement engagées, mais confrontées à des besoins d'adaptation qui dépassent désormais la seule gestion de crise.

96% ont organisé des appels téléphoniques aux personnes vulnérables

Premier réflexe des équipes lors d'un épisode de canicule : prendre contact avec les personnes âgées, isolées ou fragiles afin de s'assurer de leur état de santé, rappeler les consignes de prévention et déclencher, si nécessaire, une intervention ou une visite.

62% ont réalisé des visites à domicile

Lorsque les appels restent sans réponse ou que la situation le nécessite, les équipes se déplacent directement au domicile des personnes les plus exposées.

Au-delà du suivi administratif des registres, les CCAS assurent une présence humaine indispensable pour prévenir les situations de rupture ou de danger.

50% rencontrent des difficultés à joindre certaines personnes vulnérables

Plus d'un CCAS sur deux indique rencontrer des difficultés pour contacter les personnes inscrites ou susceptibles d'être concernées.

Cette donnée met en lumière un enjeu majeur : mieux repérer, informer et maintenir le lien avec les personnes les plus isolées, avant même les épisodes de fortes chaleurs.

25% signalent un manque de personnel pour faire face aux épisodes de chaleur

Les vagues de chaleur mobilisent fortement les équipes, souvent en période estivale, alors que les effectifs sont déjà réduits.

Les réponses recueillies montrent que l'adaptation au changement climatique passe aussi par des moyens humains pérennes pour assurer la continuité des missions de solidarité.

ÉDITO

Face aux canicules, faire le choix de la résilience sociale

Les épisodes de canicule qui se succèdent ne sont plus des événements exceptionnels. Ils dessinent une nouvelle réalité à laquelle notre pays doit s'adapter durablement.

Cette adaptation ne peut pas être uniquement technique ou environnementale. Elle est aussi profondément sociale. Car derrière les records de température se trouvent des personnes âgées isolées, des personnes en situation de handicap, des familles en grande précarité, des personnes sans domicile ou vivant dans des logements inadaptés. Ce sont elles qui paient le prix le plus élevé des dérèglements climatiques.

Les CCAS et CIAS sont déjà au rendez-vous. Chaque été, ils organisent la veille sociale, maintiennent le lien avec les personnes les plus vulnérables, coordonnent les acteurs locaux et apportent des réponses concrètes au plus près des territoires. L'enquête que nous publions aujourd'hui le confirme. Mais elle montre également que nous ne pourrons pas répondre aux défis de demain avec les seuls outils d'hier.

« L'adaptation au changement climatique ne se gagnera pas seulement dans les plans climat. Elle se gagnera aussi dans nos politiques de solidarité. »

L'heure n'est plus au seul constat. L'Unccas souhaite mettre cette expertise de terrain au service de la décision publique. Les propositions formulées dans ce dossier ont l'ambition d'ouvrir un travail commun avec l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires concernés pour construire une véritable stratégie nationale d'adaptation sociale aux canicules.

Parce que les réponses existent déjà dans les territoires, parce que les CCAS/CIAS savent ce qui fonctionne et ce qui doit évoluer, nous voulons contribuer pleinement à cette réflexion collective.

Dans le même esprit, l'Unccas mobilisera progressivement son Fonds de dotation afin d'accompagner et de soutenir les initiatives locales qui renforcent la résilience sociale des territoires face aux conséquences du changement climatique.

Notre conviction : on ne construira pas la résilience climatique sans construire la résilience sociale.

Luc Carvounas,
président de l'Unccas, maire d'Alfortville

QUATRE PROPOSITIONS

pour mieux protéger les personnes vulnérables

1 Faire de la canicule une cause collective : appeler la société civile à ouvrir ses portes aux côtés des CCAS

Les épisodes de canicule bouleversent durablement notre quotidien : travail, transports, accès aux soins, vie scolaire, activités économiques... Ils incitent les collectivités à mobiliser toutes les ressources disponibles de leur territoire pour mieux protéger les personnes les plus vulnérables.

Aux côtés des collectivités et des CCAS/CIAS, les entreprises, commerces, cinémas, hôtels ou encore équipements privés peuvent contribuer à cet effort en mettant ponctuellement leurs locaux ou leurs services à disposition pendant les épisodes de fortes chaleurs. **L'Unccas appelle à structurer cette mobilisation autour d'un véritable réseau territorial de lieux refuges, identifié et coordonné par les CCAS/CIAS.**

2 Mettre en œuvre un « Fonds blanc canicule » à la hauteur des enjeux

Le 25 juin 2026, le Premier ministre a annoncé la mobilisation d'un fonds de 100 M€ destiné au financement des équipements de rafraîchissement dans les Ehpad. L'Unccas salue cette décision, qui marque une première reconnaissance de l'ampleur des conséquences des canicules sur nos politiques de solidarité.

Toutefois, les besoins dépassent le seul champ des Ehpad. Les épisodes de chaleur mobilisent également les communes et leur CCAS/CIAS pour protéger les personnes âgées accompagnées à domicile et les résidents des résidences autonomie.

L'Unccas appelle donc à faire évoluer ce « Fonds blanc canicule » en mobilisant une enveloppe plus importante, afin qu'il accompagne non seulement les investissements, mais également les dépenses de fonctionnement supportées par les communes et leur CCAS/CIAS (astreintes, renforts d'équipes, équipements de rafraîchissement, ouverture de lieux climatisés, transport des personnes âgées ou fragiles, etc.).

Cette évolution apparaît d'autant plus nécessaire que les besoins d'adaptation des collectivités sont considérables. Selon l'Institut de l'économie pour le climat¹, les investissements supplémentaires nécessaires pour adapter les bâtiments publics des collectivités atteignent 3,2 Md€ par an, tandis que ceux consacrés à la rénovation des logements sociaux dépassent 600 M€ par an.

Dans le même temps, les moyens du Fonds vert d'accélération de la transition écologique ont été fortement réduits, passant de 2,4 Md€ en 2024 à 837 M€ en 2026.

3 Élargir et consolider les registres canicule communaux

Si les CCAS/CIAS communiquent largement sur l'intérêt de figurer dans leurs registres canicule, ces derniers demeurent toutefois incomplets.

L'Unccas appelle à faire évoluer le cadre juridique des registres canicule afin d'améliorer leur exhaustivité et leur actualisation, dans le respect des libertés individuelles. Plusieurs pistes pourraient être expertisées, notamment le partage encadré de certaines données administratives (ex. caisses de Sécurité sociale ou des départements) ou un meilleur croisement des informations déjà disponibles.

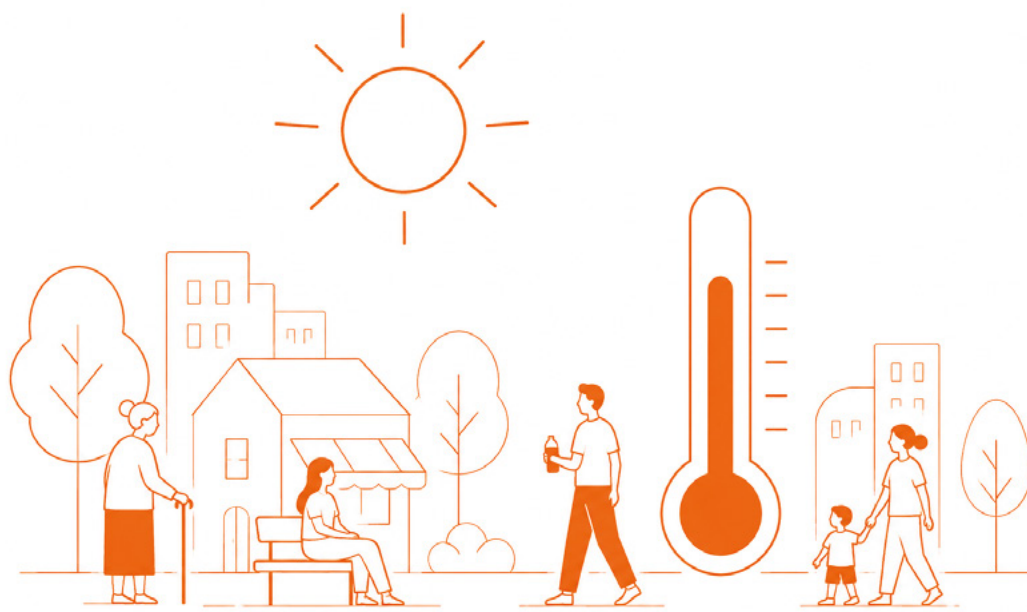
Une meilleure connaissance des publics vulnérables permettrait également de renforcer la mobilisation de la réserve communale, des jeunes en service civique ou encore d'autres acteurs de proximité.

4 Anticiper les crises de demain en s'entraînant davantage à les affronter ensemble

Depuis la canicule de 2003, les outils de prévention se sont considérablement développés (cartes de vigilance météorologique et niveaux d'alerte, messages de prévention diffusés par Santé publique France, identification des personnes fragiles ou surexposées, guides méthodologiques...). Les épisodes récents montrent toutefois que leur efficacité dépend aussi de la capacité des acteurs à se préparer collectivement avant la crise.

L'Unccas propose d'aller plus loin en développant des exercices de simulation associant les CCAS/CIAS, les collectivités, les services de l'État et l'ensemble des partenaires concernés. Ces mises en situation permettraient d'identifier les points de rupture susceptibles d'apparaître lors d'un épisode de chaleur intense et durable, tout en renforçant la coordination opérationnelle le jour J.

Elles contribueraient également à structurer durablement les réseaux d'acteurs mobilisés autour des CCAS/CIAS (santé, transports, associations, aide à domicile, etc.) afin de renforcer la capacité des territoires à faire face aux crises climatiques. Grâce à leur connaissance des publics fragiles et de leur rôle de coordination locale, les CCAS/CIAS ont toute leur place dans la préparation et l'animation de ces exercices



CE QUE RÉVÈLE L'ENQUÊTE : une mobilisation massive mais sous tension

Le « dernier kilomètre » de la protection : des actions concrètes

« Les appels sont essentiels, mais lorsqu'une personne ne répond pas, nous allons directement à son domicile. »

Les CCAS/CIAS assurent un accompagnement humain direct qui dépasse largement la simple diffusion de consignes de prévention. Ils interviennent au plus près des personnes les plus vulnérables, en mobilisant plusieurs leviers complémentaires.

- **Le contact téléphonique, pilier de la veille : 96 %** des répondants ont mis en place des chaînes d'appels vers les personnes inscrites ou non sur le registre communal.
- **La présence au domicile : 62 %** des structures effectuent des visites à domicile, garantissant un lien concret avec les personnes les plus isolées ou les plus fragiles.
- **L'accès à la fraîcheur : 65 %** ouvrent ou orientent vers des lieux rafraîchis (mairies, salles climatisées, médiathèques, équipements municipaux) afin d'accueillir le public pendant les épisodes de fortes chaleurs.
- **L'information et la logistique : 81 %** déploient une communication spécifique auprès de la population et 36 % assurent la distribution d'eau ou de matériel (ventilateurs, brumisateurs...).

Pratiquement tous les CCAS/CIAS répondants ont mis en place une veille active auprès des personnes vulnérables.

Le défi de l'identification : le « maillon faible » du registre

« Avoir un registre plus complet, une information nationale indiquant de se rendre en mairie pour être inscrit sur les registres. »

L'enquête montre que la principale difficulté n'est pas la gestion de la chaleur en elle-même, mais le repérage des personnes les plus vulnérables.

- **Des publics encore difficiles à atteindre : 50 %** des répondants déclarent rencontrer des difficultés pour joindre ou localiser certaines personnes fragiles.
- **Des registres perfectibles : 27 %** signalent un registre communal incomplet ou insuffisamment actualisé.
- **Un isolement persistant :** les verbatims soulignent que l'isolement social, la méconnaissance du registre communal ou encore la fracture numérique compliquent le suivi de populations souvent « hors radars ».

Un CCAS sur deux rencontre des difficultés à entrer en contact avec certaines personnes vulnérables.

Une organisation poussée à ses limites

« Il apparaît nécessaire de renforcer les moyens humains, financiers et matériels alloués aux CCAS afin de leur permettre d'assurer efficacement leurs missions de prévention et de veille auprès des publics vulnérables. »

La canicule percute de plein fouet l'organisation estivale des services publics et exerce une pression croissante sur les équipes.

• **Tension sur les ressources humaines : 27 %** des structures mentionnent un manque de personnel pour faire face à l'intensification des besoins.

• **Des organisations adaptées à l'urgence : un tiers des répondants (33,6 %)** déclarent avoir dû mettre en place des mesures exceptionnelles (astreintes, rappels d'agents, ouvertures élargies ou renforcement des permanences).

• **Des moyens matériels parfois insuffisants : 18 %** des répondants estiment ne pas disposer des équipements nécessaires pour répondre à l'ensemble des besoins.

Les épisodes de canicule ne mobilisent plus uniquement les dispositifs existants : ils conduisent de nombreuses collectivités à adapter leur fonctionnement.

Un écosystème centré sur le bloc communal

« La gestion de la canicule est un travail collectif : élus, associations, professionnels de santé, services municipaux... chacun apporte sa contribution. »

La réponse à la canicule demeure avant tout une mission de proximité, portée par les communes et leur CCAS/CIAS.

• **Une mobilisation du bloc communal :** les élus (73 %) et les services municipaux (70 %) sont les premiers partenaires mobilisés.

• **Des partenariats qui complètent l'action des collectivités :** les associations (21 %), les bénévoles (17 %) et les professionnels de santé (14 %) interviennent en appui des dispositifs locaux.

• **Vers un élargissement du réseau d'acteurs :** 159 répondants souhaitent mobiliser de nouveaux partenaires pour les prochains épisodes de canicule. Les réponses évoquent notamment les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les services d'aide à domicile, les bailleurs sociaux, la Croix-Rouge française ou encore les commerçants et entreprises.

La protection des personnes vulnérables repose d'abord sur une mobilisation locale coordonnée par les CCAS/CIAS.



LES SIGNAUX FAIBLES

et enjeux émergents

L'enquête montre que les attentes exprimées par les CCAS dépassent la seule gestion des épisodes de canicule. Elles appellent à renforcer les moyens d'action, à améliorer le repérage des personnes les plus vulnérables, à développer des solutions de proximité et à inscrire l'adaptation sociale aux fortes chaleurs dans une stratégie durable.

La mobilité, un angle mort de la prévention

« Les lieux frais existent, mais encore faut-il que les personnes puissent s'y rendre. »

Plusieurs répondants rappellent que les lieux rafraîchis ne sont réellement utiles que si les personnes vulnérables peuvent s'y rendre. Le transport des personnes peu mobiles apparaît comme un besoin récurrent.

L'adaptation du bâti

« L'adaptation – ou plutôt la transition – doit être générale : les bâtiments sont globalement inadaptés, que ce soient les logements des personnes les plus vulnérables, les locaux du CCAS ou les établissements accueillant du public. »

Les verbatims soulignent la nécessité d'améliorer le confort thermique des logements, des résidences autonomie, des établissements sociaux et des bâtiments publics accueillant du public.

La canicule comme urgence sociale

« Besoin de lieux où les personnes SDF puissent se rafraîchir et être mises à l'abri par le 115 dans des lieux climatisés dès que possible. Ouverture d'abris de nuit 24 h/24. »

« Engagement de l'État pour le déploiement de maraudes du Samu social : territoire non couvert et personnes vulnérables à la rue sans réponse. »

Plusieurs CCAS/CIAS alertent sur les difficultés rencontrées par les personnes sans domicile, les ménages vivant dans des logements dégradés ou les personnes en grande précarité. Les épisodes de chaleur deviennent ainsi un révélateur et un amplificateur des vulnérabilités sociales.

LES TERRITOIRES INNOVENT

DÉJÀ : six initiatives inspirantes

Les CCAS/CIAS et les collectivités développent des réponses concrètes pour protéger les personnes les plus vulnérables face aux fortes chaleurs. En voici quelques exemples.

} **Lyon : des « Ambassadeurs fraîcheur » au plus près des habitants**

La Ville de Lyon déploie des binômes composés d'agents municipaux et de bénévoles chargés de repérer les personnes vulnérables, distribuer de l'eau, vérifier les conditions de logement et orienter les habitants vers les espaces rafraîchis. Les ambassadeurs sont également formés à reconnaître les premiers signes de déshydratation et à déclencher une alerte si nécessaire.

} **Paris : des oasis urbaines mobiles**

À Paris, des triporteurs sillonnent certains quartiers pendant les épisodes de chaleur. Ils distribuent de l'eau, proposent des brumisateurs, renseignent les habitants sur les lieux de fraîcheur et contribuent au repérage des personnes en difficulté. Les données recueillies alimentent également la cartographie des îlots de chaleur urbains.

} **Rennes : la cartographie au service de la prévention**

La métropole rennaise utilise une cartographie thermique pour identifier les secteurs les plus exposés aux fortes chaleurs. Cet outil permet aux professionnels de mieux cibler les visites à domicile et d'adapter les tournées des services d'aide et d'accompagnement.

} **Dijon : une carte des îlots de fraîcheur**

La métropole dijonnaise met à disposition une carte interactive recensant les espaces de fraîcheur accessibles : parcs, jardins, points d'eau, bibliothèques, musées, piscines ou encore cinémas climatisés. Un outil simple pour orienter rapidement les habitants vers des lieux adaptés.

} **Marseille : prévenir avant que l'urgence ne s'installe**

Le CCAS de Marseille met à disposition un guide pratique de veille sociale et des supports de sensibilisation afin d'aider les habitants à adopter les bons réflexes et à mieux identifier les dispositifs d'accompagnement existants.

} **Besançon : une mobilisation autour des séniors**

La Maison des séniors développe des actions spécifiques de prévention et d'accompagnement pendant les épisodes de fortes chaleurs, en renforçant l'information et le suivi des personnes âgées les plus fragiles.

Ce que montrent ces initiatives

Ces expériences démontrent qu'il n'existe pas de réponse unique face à la canicule. Selon les caractéristiques de leur territoire, les CCAS/CIAS et les collectivités mobilisent des leviers complémentaires : **aller vers les personnes isolées, développer des outils de prévention, mieux orienter les habitants vers les lieux de fraîcheur, s'appuyer sur les données disponibles ou renforcer la coordination entre les acteurs locaux.**

Elles démontrent surtout que l'adaptation aux fortes chaleurs est aussi une question d'organisation territoriale et de solidarité de proximité.

LE FONDS DE DOTATION DE L'UNCCAS :

accompagner les solidarités face aux défis climatiques

Les épisodes de canicule, comme l'ensemble des crises climatiques, appellent des réponses nouvelles et durables. Aux côtés de son action de représentation et de plaidoyer, l'Unccas souhaite mobiliser son Fonds de dotation pour soutenir des initiatives locales répondant aux besoins des territoires et des populations les plus vulnérables.

Le Fonds de dotation a vocation à accompagner des projets portés par les CCAS, CIAS et leurs partenaires, favorisant la prévention, l'innovation sociale, la solidarité de proximité et l'adaptation des territoires aux effets du changement climatique.

Parce que renforcer la résilience climatique, c'est aussi renforcer la résilience sociale.



QU'EST-CE QUE L'UNCCAS ?



Depuis plus de 100 ans, l'Unccas fédère, représente et accompagne les CCAS/CIAS. Première tête de réseau de l'action sociale de proximité, elle rassemble près de 4 300 CCAS, CIAS et unions départementales, représentant plus de 9 600 communes.

L'Unccas porte la voix des collectivités engagées dans la lutte contre les précarités, l'accompagnement des personnes âgées, l'accès aux droits, le logement, l'autonomie, l'inclusion et, plus largement, toutes les politiques locales de solidarité.

Face aux effets du changement climatique, l'Unccas agit pour que l'adaptation des territoires intègre pleinement sa dimension sociale et la protection des personnes les plus vulnérables.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

accompagner les solidarités face aux défis climatiques

Afin de documenter la mobilisation des CCAS/CIAS face à l'épisode de canicule de l'été 2026, l'Unccas a réalisé une enquête flash auprès de son réseau.

L'enquête a été menée du 30 juin au 3 juillet 2026 auprès des 4 300 CCAS et CIAS adhérents de l'Unccas.

Elle a recueilli plus de 600 réponses, provenant de structures de tailles et de territoires variés.

Le questionnaire portait notamment sur :

- les actions mises en œuvre auprès des personnes vulnérables ;
- les difficultés rencontrées sur le terrain ;
- les partenariats mobilisés ;
- les besoins identifiés pour renforcer la prévention et la gestion des épisodes de fortes chaleurs.

Les résultats présentés dans ce dossier constituent une photographie des pratiques et des difficultés déclarées par les répondants au moment de l'enquête.

Limites de l'enquête

Cette enquête ne constitue pas un sondage statistiquement représentatif de l'ensemble des CCAS/CIAS français. Les résultats doivent être interprétés comme un retour d'expérience collectif émanant de structures volontairement engagées dans la démarche. Ils permettent d'identifier des tendances, de documenter les réalités de terrain et de faire émerger les principaux besoins exprimés par les professionnels de l'action sociale de proximité, sans pour autant être extrapolés à l'ensemble des CCAS/CIAS.





50, avenue Daumesnil - 75012 Paris
Tél : 01 53 19 85 50 - Fax : 01 53 19 85 51
contact@unccas.org
www.unccas.org



Directeur de la publication : Luc Carvounas

Directeur de rédaction : Éric Signarbieux

Rédacteur en chef : Michael Szames - **Coordination éditoriale** : Noémie Brazier

Rédaction : Hélène-Sophie Mesnage - **Conception graphique** : Allan Magné - **Publication** : juillet 2026

